



COmité de DÉfense et de développement du RAIL de la région de Montluçon
Maison des cheminots 2, rue Chantoiseau . 03100 MONTLUÇON
<http://coderail.free.fr/>

Montluçon, le 05 octobre 2015,

Monsieur Luc BOURDUGE
Vice-Président du
Conseil Régional d'Auvergne
59 boulevard Léon JOUHAUX
63 050 Clermont-Ferrand Cedex

Monsieur le Vice-Président,

La desserte ferroviaire du bassin de Montluçon connaît depuis le 30 août 2015, une nouvelle et importante dégradation. En effet, les TER en direction et provenance de Vierzon en correspondance pour et de Paris sont remplacés par des autocars, ce qui se traduit par un important allongement du temps de parcours (3h56 au lieu de 3h42 pour atteindre Paris, 4h16 même 4h51 au lieu de 3h24 au retour de Paris).

La liaison Montluçon-Paris, pour mémoire, s'effectuait en 2h58 en... 1988 !

L'exaspération bien légitime des usagers est à son comble d'autant qu'aucun chantier de travaux n'est recensé sur cette ligne pouvant expliquer ces bouleversements. Nous souhaitons donc connaître les raisons ayant conduit à la mise en place de ces substitutions routières aggravant singulièrement les conditions de desserte du bassin de Montluçon.

Veillez agréer, monsieur le Vice-Président, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Président du CODÉRAIL

Christian PENAIN